



Numéro de l'acte	2016-191- URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

### QUESTION N°2016-191

**URBANISME** : Acquisition du bien situé au 45 rue Jules Ferry

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

---

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu, le Code de l'Urbanisme,  
Vu, le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,  
Vu l'estimation des domaines en date du 10 novembre 2016

Considérant, que la commune d'ARQUES a pour projet de réaliser des travaux importants de rénovation de l'école élémentaire d'Haut-Arques nommée également « Jules ferry »,

Considérant, que la commune d'ARQUES a pour projet de développer le secteur dit du « Mont Magère », véritable poumon vert, propice à la promenade et à tous projets à caractéristique naturel,

La parcelle cadastrée C 180, située au 45 rue Jules Ferry, d'une surface de 789 m<sup>2</sup> et sur laquelle un bien immobilier d'une surface de 70 m<sup>2</sup> environ est érigé, a été mis en vente par les Consorts ANNOOT à hauteur de 95 000 € hors frais d'acte. Ce bien juxtaposant l'école élémentaire revêt un intérêt important, et ce :

- d'une part pour permettre l'accès à la cour située à l'arrière de l'école sans passer par le préau ;
- d'autre part pour permettre l'accès au public au Mont Magère par la rue Jules Ferry.

En date du 10 novembre 2016, une estimation du bien a été réalisée par les services de France Domaine, relevant le prix du bien à 105 000 € hors frais de notaires.

Aussi, compte tenu de l'intérêt que constitue l'acquisition de cette parcelle pour la réalisation des projets précités,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide:

- De décider l'acquisition de la parcelle cadastrée C 180, d'une superficie totale de 789 m<sup>2</sup> et située 45 rue Jules Ferry et sur laquelle est érigée un bien immobilier pour un montant de 95 000 €, conformément au plan figurant en annexe, suite à accord avec les propriétaires,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à intervenir dans l'acte à signer et à signer tous documents en ce sens,

- De confier à la SELARL STOVEN & JACQUART (27 rue Allent, 62500 Saint-Omer), la rédaction de l'acte authentique,
- D'imputer la présente dépense au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

**Affiché le 15 Décembre 2016**

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT  
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.**